

**MOTION PRESENTÉE AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JANVIER 2011
LYCÉE F. VILLON BEAUGENCY (45)**

En 2010, le ministre CHATEL désireux de faire passer sa réforme de façon « indolore » avait choisi de limiter les suppressions de poste en Lycée, après 2 années de saignées massives.

Cette année, le rythme infernal des suppressions reprend de plus belle : - 4800 postes dans le second degré, dont 284 dans notre académie.

Dans le Loiret, elles traduisent une chute du nombre des heures poste (HP) (-522 soit l'équivalent de 29 postes) et des HSA (-328) mais maintiennent ces dernières à un niveau élevé (11,46% du total de la DHG). Au total c'est l'équivalent de 47 postes qui risquent de disparaître dans les lycées, alors que l'effectif élèves est pratiquement stable (- 43 élèves). L'an dernier, nous avons analysé la réforme du Lycée comme une machine à supprimer des postes. Ces chiffres le montrent bien !!!

Concrètement, au lycée F. VILLON de Beaugency, alors qu'à la rentrée 2011, nous attendons 15 élèves de plus, le lycée doit rendre 15.8 heures dont 24.8 heures postes alors que dans le même temps, il se voit attribuer 9 heures supplémentaires !!!

De façon plus précise, alors que le nombre d'heures par rapport au nombre d'élèves (H/E) était de 1.4 en 2009/2010, il n'est plus que de 1.33 pour la rentrée 2011 soit une perte de moyens de 5 % !!!

Nous ne pouvons que nous indigner de cette baisse déguisée et nous ne l'acceptons pas !

L'inflation observée depuis la rentrée 2009 du pourcentage d'H.S.A supporté par la DHG (plus de 11%) engendre plus de précarité dans la dotation.

Nous rappelons que le service devant élèves d'un enseignant est de dix huit heures (vingt pour l'EPS) et le système peut imposer « quand le service l'exige » et pour « aider à la résolution d'un problème d'emploi du temps » une heure supplémentaire. Ainsi, nos services ne doivent pas d'emblée être calculés sur dix neuf heures (ou vingt et une) comme le souhaiterait le ministère du budget.

Or, 11 % d'HSA correspond approximativement à 2H00 supplémentaires par enseignant (de plus, certains enseignants, de par leur situation, ne peuvent pas avoir d'heures supplémentaires).

Cette situation imposée par le biais de la DHG (conséquence d'une volonté politique marquée d'appauvrir le système public d'éducation) engendre des tensions à l'intérieur des établissements. En effet, les chefs d'établissement pourraient être amenés à « faire pression » sur les enseignants pour qu'ils acceptent des heures supplémentaires en plus de l'heure obligatoire. Si ces horaires supplémentaires satisfont certains collègues qui y voient une augmentation de leur pouvoir d'achat, d'autres les acceptent par « obligation » pour que

les élèves puissent bénéficier du volume horaire qui leur est dû. Au vu du % des heures supplémentaires à la rentrée 2011, ces collègues qui avaient **accepté ponctuellement pour « rendre service »** seront certainement contraints de continuer à les accepter l'an prochain.

Ensuite, cette dotation, transformée en structure, engendre des effectifs souvent supérieurs à 32 par classe !!!

Nous ne pouvons rester immobiles face à une telle situation qui ne permet pas aux élèves d'avoir des conditions de travail satisfaisantes:

* Classes très chargées ne favorisant pas l'apprentissage des élèves les plus en difficultés

* Professeurs dont la charge de travail explose et qui ne peuvent produire quantité et qualité didactique

* Régression de la qualité de travail globale des enseignants qui nuit inconsciemment à leur investissement et donc aux projets pour leur établissement

Nous contestons ce budget de pénurie de l'Éducation nationale !

Ce budget - qui par ailleurs épargne l'enseignement privé - poursuit la politique de sacrifice du service public d'éducation. Un tel budget dans la poursuite de la saignée organisée depuis 2003 et amplifiée depuis 2007 est d'autant plus irresponsable qu'une augmentation des effectifs dans le second degré de près de 62.000 élèves est annoncée en 2011.

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique et ambitieuse.

Résultats du vote de cette motion :

13 voix POUR

0 CONTRE

8 ABSTENTIONS

4 REFUS de VOTE